

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 9 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 SG 42 Mandat au coordinateur (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) du projet InDid pour signer la convention de subvention avec la Commission européenne.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019, par lequel Mme La Maire de Paris demande l'autorisation pour donner mandat au coordinateur (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) du projet InDid pour signer la convention de subvention avec la Commission européenne,

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Sont approuvés le principe et les modalités de la convention de subvention (Grant Agreement).

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à donner mandat au coordinateur (Ministère de la Transition Écologique et Solidaire) du projet InDid pour signer la convention de subvention avec la Commission européenne.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO